



l'amandier

LOGEMENTS  
PROTÉGÉS

## Contact location



Alterimo Sàrl  
Route de Prilly 23  
CH - 1023 Crissier

021 694 30 20  
info@alterimo.ch  
www.alterimo.ch

CONCEPTION GRAPHIQUE  
Antistatique

PHOTOS  
Istockphoto.com

TEXTES  
Chantal-Anne Jacot,  
journaliste RP

IMAGES DE SYNTHÈSE  
Gaël Dominique

Ce document n'est pas contractuel et peut faire l'objet de modifications ultérieures. Aucune copie ou reproduction, même partielle, ne peut être faite sans l'autorisation de la Coopérative Cité Derrière.

Une réalisation de

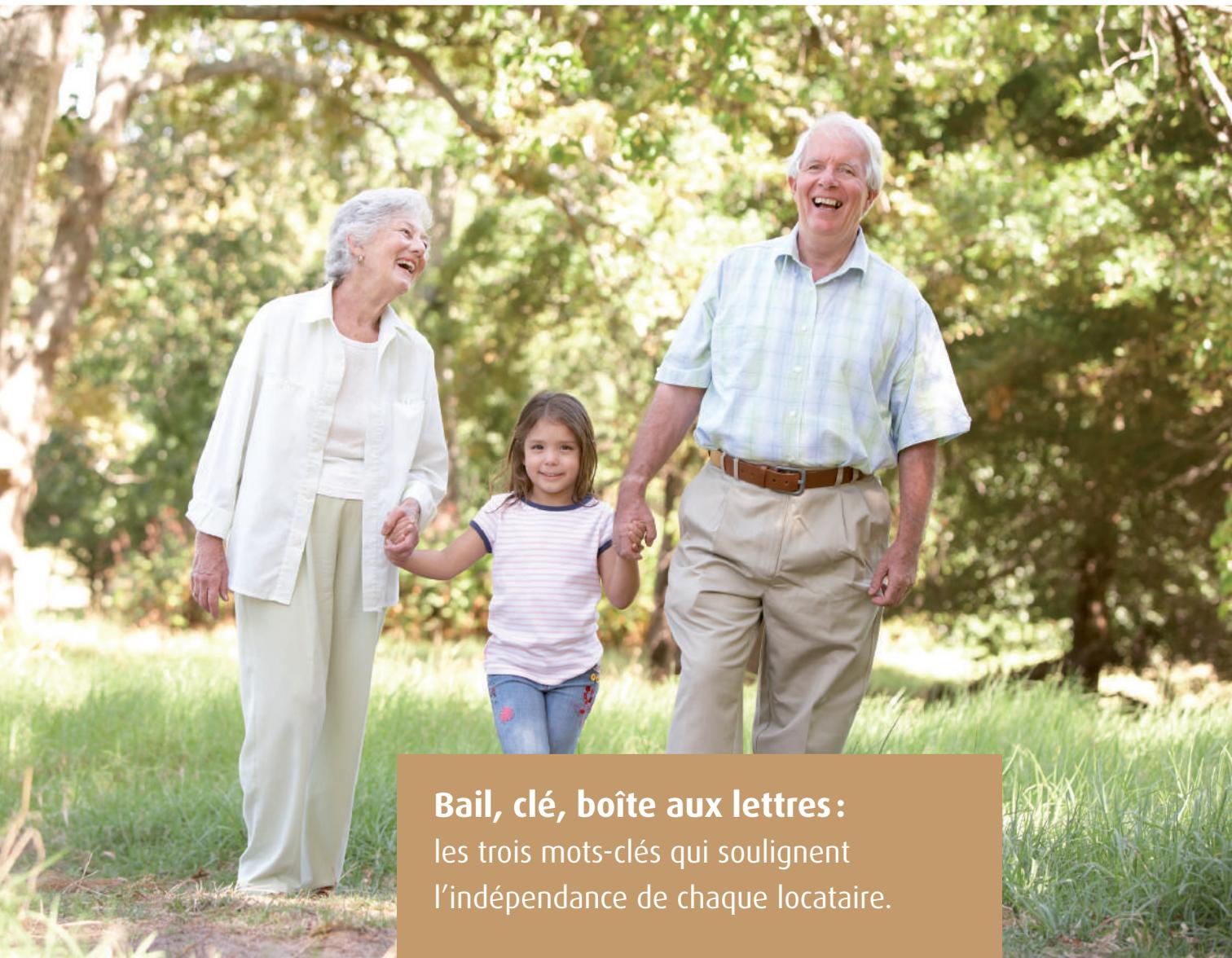


coopérative d'utilité publique  
cité derrière

## Vous avez dit " logements protégés " ?

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante.

Les logements protégés sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, cafétéria, salle de rencontre – assurent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.



**Bail, clé, boîte aux lettres :**  
les trois mots-clés qui soulignent  
l'indépendance de chaque locataire.

Un logement protégé est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le maintien à domicile de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) adaptés d'un point de vue architectural comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il peut être équipé d'un système de type « Sécutel » afin d'offrir un encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il est associé au service d'une référente sociale, présente régulièrement sur le site, qui a pour objectifs d'identifier les besoins et les demandes des locataires, de concevoir, d'organiser et de réaliser des activités collectives. Ce service est géré par une société spécialisée.
- Il est lié à des espaces collectifs dans le bâtiment (salle communautaire, buanderies, petits salons...) où des activités sont organisées par la référente sociale ou par les locataires. Ces espaces ont pour but d'éviter l'isolement, de favoriser le contact entre les locataires et avec la communauté environnante.



Philippe Diesbach – Président  
**Cité Derrière** – Coopérative d'utilité publique



## Le Concept

En mars 2010, la Ville de Gland, propriétaire de la parcelle n° 614 d'une surface de 1821 m<sup>2</sup>, située à proximité immédiate de la gare, à deux pas des écoles, a organisé un concours d'architecture. Il a été remporté par le bureau d'architectes SM-ARCH représenté par Baillif-Loponte & Associés SA à Carouge, pour le projet "TETRIS".

En décembre 2011, suite à un appel d'offres à investisseur, la Commune de Gland a désigné la Coopérative Cité Derrière maître de l'ouvrage de ce projet et lui a cédé le terrain en droit distinct et permanent de superficie (DDP) pour une durée de 75 ans.

Les appartements de 2 et 3 pièces sont de type appartements protégés et sont réservés en priorité aux personnes âgées et à celles à mobilité réduite.

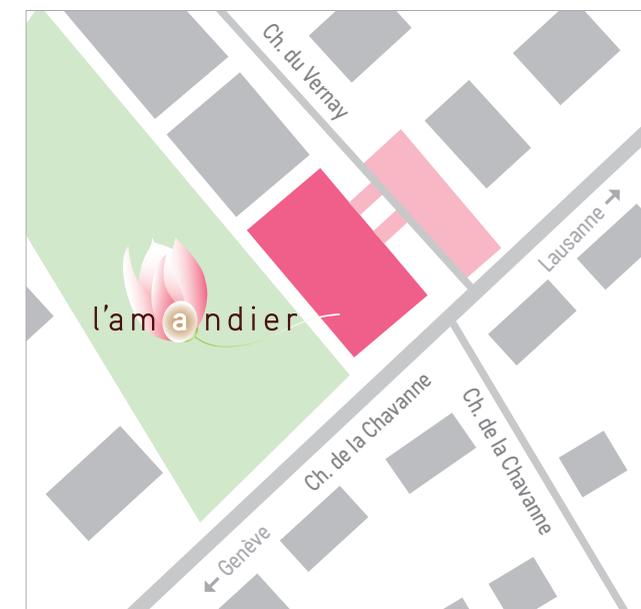
Un site plurigénérationnel est créé afin de favoriser et faciliter les échanges et la convivialité entre les enfants, les jeunes, les proches et les personnes âgées. Dans cette optique, la configuration du bâtiment dévoile également un studio, deux appartements de 4 pièces et une garderie. Pour les logements qui ne seront pas affectés en appartements protégés, le choix du locataire par la commune est prioritaire, privilégiant les Glandois.

La Coopérative Cité Derrière a obtenu une subvention de l'État de Vaud de 10% sur 15 ans dans le but d'abaisser les loyers. De son côté, la Commune de Gland a soutenu le projet en renonçant à sa redevance du DDP pendant 16 ans.

## La Typologie

Dans un cadre serein et proche de la nature se construit un immeuble Minergie® de 4 étages de 19 appartements comprenant :

- 1 x studio
- 13 x 2 pièces
- 3 x 3 pièces
- 2 x 4 pièces
- 1 x garderie



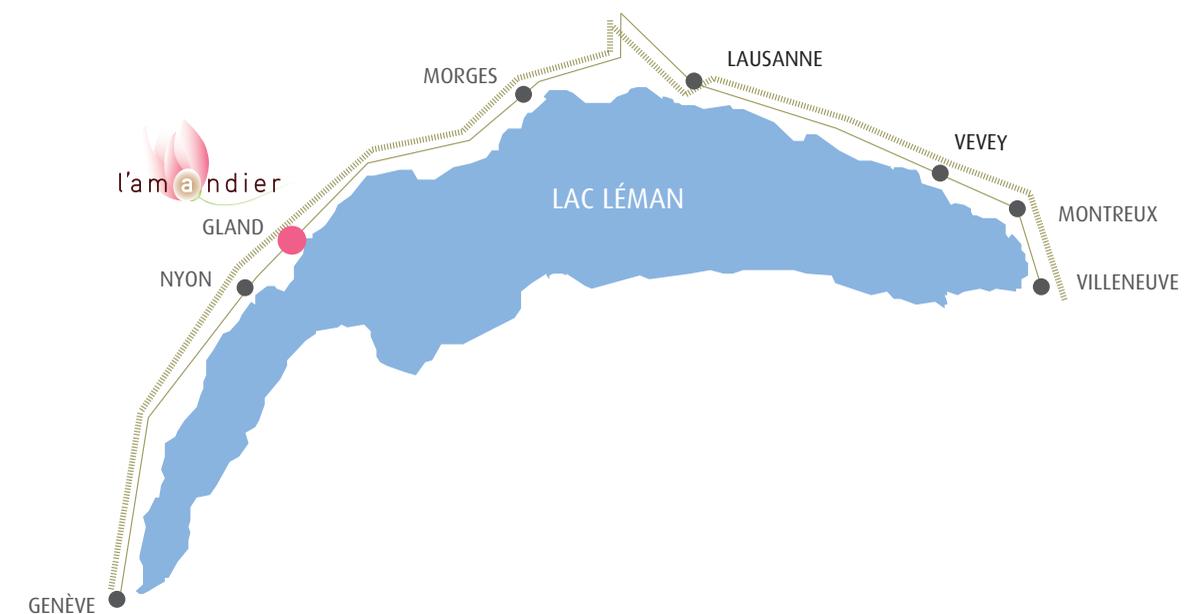
## La Situation

La Ville de Gland, établie près du lac Léman, au pied du Jura, en face des Alpes, jouit d'une situation privilégiée. Elle offre à ses habitants, les Glandois, une qualité de vie des plus agréables dans le panorama pittoresque et apaisant de la Côte vaudoise.

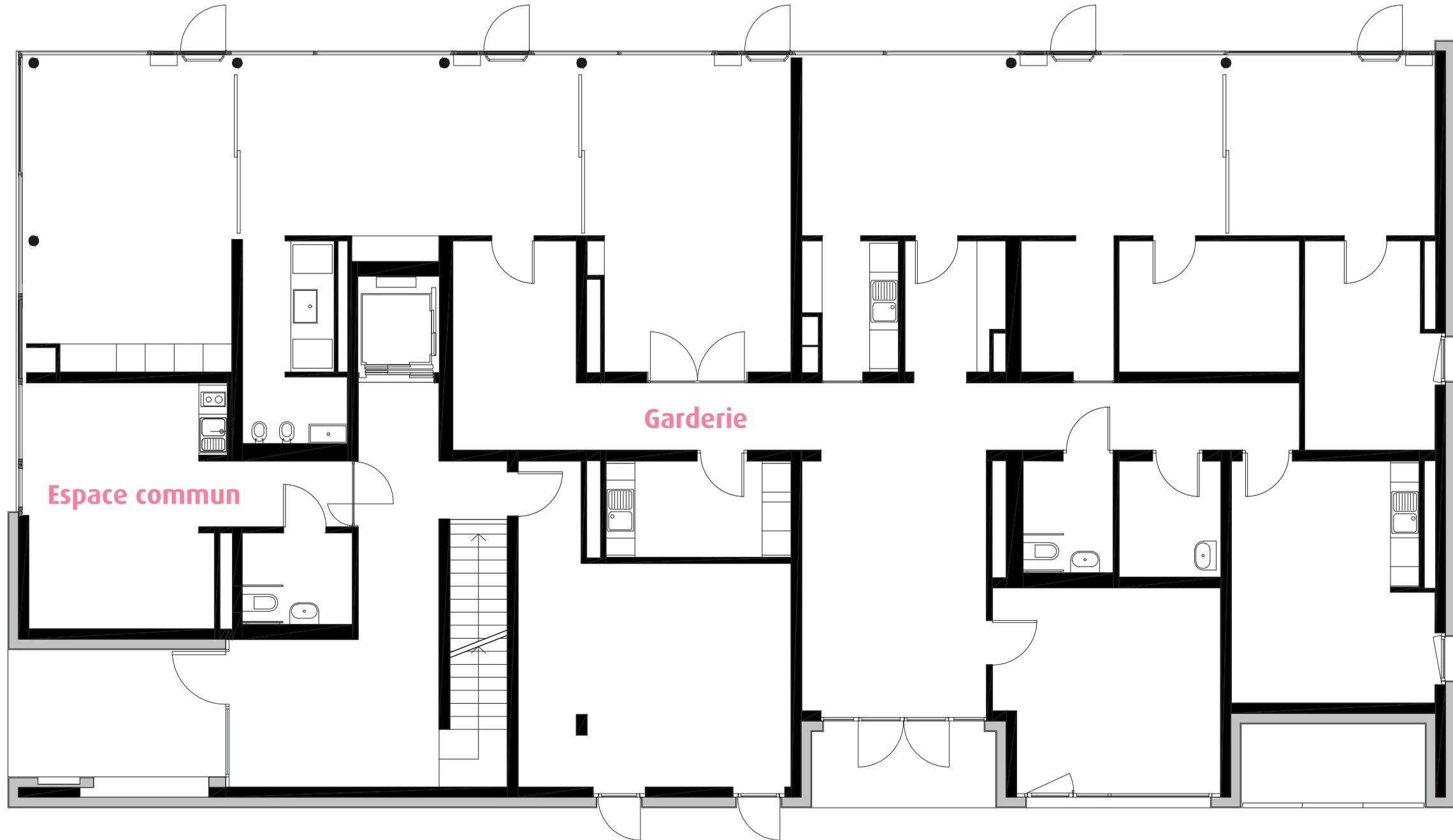
Sur le plan économique, Gland accueille plus de 900 entreprises. Elle est le siège important d'organismes mondiaux comme le WWF (The World Wide Fund for Nature) et l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Au fil des ans, le patrimoine culturel a trouvé une place de choix. Le Théâtre de Grand Champ propose des spectacles, des expositions et des concerts. Les saisons sont rythmées par la Fête de la musique, la Fête du Chêne, la Fête multiculturelle ou encore le Cinéma Open Air qui attirent un public varié, averti et curieux.

La ville est facilitée au quotidien par la proximité des transports publics, du centre-ville, de la gare CFF, de la route cantonale, de l'autoroute A1 (Genève, Lausanne, Berne, Zurich) et de l'aéroport international de Genève-Cointrin.



# Rez-de-chaussée



# 1<sup>er</sup> étage



2<sup>ème</sup> étage

3<sup>ème</sup> étage

# 4<sup>ème</sup> étage

